

Présents : Mmes Coillet, Lanciaux, Pucheus, Sombart, M. Lejeune (V40) ; MM. Denécheau, Hervé, Lelay (V41) ; M. Morlot (Jullien et Allix).

Excusés : Mme Steffen (V40) ; Mmes Joignant, Lecointre, Mourot, M. Drieu (V41).

La séance débute à 16.10 et se termine à 18.50.

1. Diagnostic des architectes

M. de Saint-Jouan a envoyé son diagnostic à Jullien et Allix le 22 octobre dernier. Ce diagnostic se compose d'un rapport détaillé de 29 pages, complété par de nombreuses annexes comprenant des plans, des archives, des photographies, des rapports techniques réalisés par les entreprises étant intervenues sur la façade du V41 en février 2019, et des estimations du coût de la restauration des façades.

Ce document, qui a été envoyé à la DRAC Normandie pour avis et validation, va être mis en ligne sur l'extranet du cabinet Jullien et Allix et un tirage papier sera consultable dans les locaux du syndic.

Les membres du conseil reconnaissent la grande qualité du travail réalisé, mais demandent quelques précisions complémentaires. M. de Saint-Jouan sera contacté à ce sujet. Ce travail fera l'objet d'un point d'information lors de la prochaine assemblée générale des copropriétaires.

2. Ordre du jour de la prochaine assemblée des copropriétaires

L'ordre du jour de la prochaine assemblée générale des copropriétaires a été validé par les membres du conseil. Des travaux de remise en état de l'ensemble du grillage au V40 ainsi que des grilles d'entrée pour les deux îlots seront également mis au vote de l'assemblée. Une demande de subvention va être adressée à la DRAC Normandie pour prise en charge éventuelle d'une partie de cette dépense.

Le conseil a examiné l'état des dépenses de l'année passée, ainsi que le budget de l'année en cours et le prévisionnel.

Pour mémoire, la prochaine assemblée des copropriétaires aura lieu **le vendredi 6 décembre 2019.**

3. Plaquette « Guide du résident ».

Une plaquette couleur destinée à rappeler les principaux points du règlement de la copropriété et d'autres informations utiles a été réalisée et distribuée à chaque résident (propriétaires, locataires, commerçants). Un exemplaire sera remis aux nouveaux arrivants afin qu'ils puissent mieux s'approprier les règles de vie de notre copropriété pour la quiétude de tous.

4. Point sur l'enlèvement des vélos

Les vélos sans étiquette, dont les propriétaires n'ont pu être identifiés, ont été retirés des locaux à vélos des deux îlots. Ils sont stockés temporairement jusqu'au 1^{er} décembre, puis seront donnés à une association si non réclamés.



5. Commerces

Un courrier a été adressé à l'avocat de la copropriété pour que la solution proposée par l'exploitant du restaurant O'TACOS soit mise en œuvre le plus rapidement possible. L'exploitant propose d'extraire les fumées de cuisson sur la façade côté rue, l'architecte des bâtiment de France ayant donné son accord pour cette solution. Il reste cependant le problème de la porte sur cour qui n'a toujours pas été remise dans son état d'origine et le manque d'étanchéité de la porte donnant sur le hall d'entrée qui doit être réglé, afin d'éviter que les odeurs de cuisson ne se propagent dans la cage d'escalier du 105 rue Victor Hugo.

6. Projet pour la Maison du patrimoine et Le Havre-Seine Métropole

Le cabinet Jullien et Allix a été contacté par une personne de la communauté d'agglomération, « Le Havre Seine Métropole » pour qu'une réunion soit organisée avec les membres du conseil syndical en présence d'élus afin de présenter un projet d'aménagement de leurs locaux (la maison du Patrimoine, l'ancien restaurant le Globe gourmand et l'ancien magasin kiloshop qui vient d'être racheté) et de le soumettre à l'assemblée des copropriétaires. Étant donné les délais trop courts, le conseil a souhaité obtenir les documents relatifs à ce projet afin de les étudier auparavant. N'ayant pu avoir ces documents, le conseil propose qu'un représentant de la communauté d'agglomération vienne présenter ce projet lors de la prochaine réunion du conseil, le 24 janvier prochain.

7. Questions diverses

- Une réunion avec la direction d'Océane nettoyage a été organisée pour améliorer la propreté dans le local poubelle du V40.
- Un recommandé va être envoyé aux cabinets médicaux au 193, rue de Paris, pour leur rappeler de ne pas laisser la porte ouverte le weekend et le soir.
- En réponse à la demande faite lors de la dernière assemblée générale des copropriétaires d'adresser un courrier à la ville du Havre pour la taille des arbres de la place de l'Hôtel de Ville, Monsieur Denécheau a reçu une réponse négative. Cette réponse n'est pas satisfaisante et sera présentée lors de la prochaine assemblée générale des copropriétaires.
- Un collectif de photographes havrais a un projet d'exposition temporaire dans les cours des îlots : une présentation pourrait être faite lors de l'assemblée générale.

Le prochain conseil est fixé au **vendredi 24 janvier 2020**.

Le président, pour le conseil syndical, Pascal Denécheau

Retrouvez ce compte-rendu en ligne sur le site internet de la copropriété
www.v40v41.fr rubrique *Vivre dans les îlots*.

